

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**VENDREDI 24 JUIN 2011**

*Affiché en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes.*

Le Conseil régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 24 juin 2011 à vingt heures, en mairie, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEGRAND Jean-Pierre, Maire.

**Etaient présents :** Messieurs LEGRAND – PIERRAIN – ANGLADE - SEGURA – ALLOUC HE – BARRAULT – FOURNIER - PRADO - Madame ADT-GUILBERT, Mademoiselle CHAILLOT.

**Absente excusée :** Madame DECHELLE.

**Pouvoir donné :** Madame DECHELLE donne pouvoir à Mademoiselle CHAILLOT.

**Secrétaire de séance :** Mademoiselle CHAILLOT.

**DELIBERATIONS :**

**2011-17 : Schéma départemental de coopération intercommunale**

**2011-18: Décision modificative : subvention complémentaire à l'ABSL**

**2011-19: Avenant à la convention Flexilis**

**2011-20: Enfouissement des réseaux rue des Sables**

**2011-21 : Loi SRU**

**SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

Sur proposition de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine, concernant l'incorporation de la Communauté de communes Seine-Ecole d'intégrer la CAMVS, le Conseil Municipal a voté une délibération donnant un avis favorable quant au périmètre d'intégration mais a conditionné cet avis favorable à une entente sur les compétences exercées par la future structure intercommunale, destinée à garantir une mise en œuvre opérationnelle et adaptée aux enjeux du territoire. Le souhait de BOISSETTES est que la CAMVS sollicite l'aide de l'Etat avant de prendre toute décision.

**DECISION MODIFICATIVE : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ABSL**

Pour réaliser des travaux nécessitant un règlement par chèque bancaire, l'ABSL a réglé une facture. Une subvention exceptionnelle complémentaire du même montant leur a donc été attribuée.

**AVENANT CONVENTION FLEXILIS**

Monsieur SEGURA expose que la ligne de trésorerie ouverte auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France comporte une phase de mobilisation à échéance au 31/12/2011. La durée minimale du prêt prévue au contrat est de 2 ans. Or la commune a la possibilité de rembourser sur une durée plus courte. Il a donc été demandé à la banque de conclure un avenant en ce sens. Le Conseil Municipal a voté l'avenant au contrat flexilis constatant l'ajout de la possibilité de recourir à un emprunt sur 6 mois.

**ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DES SABLES**

Monsieur Jean-Paul ANGLADE présente le projet d'enfouissement des réseaux de la rue des Sables. La commune se rapproche du SIESM pour réaliser ces travaux pour l'année 2013-2014. Dans un deuxième temps il est envisagé de réaliser un Contrat Triennal Voirie rue des Sables – chemin des Noireaux. Le Conseil Municipal demande à Jean-Pierre PIERRAIN de faire réaliser une étude de faisabilité chiffrée afin d'établir un plan pluriannuel d'investissement.

**LOI SRU**

La commune vote une délibération suite au décret de la Loi SRU concernant la distribution de l'eau aux particuliers et plus particulièrement sur le principe de l'individualisation des contrats de fourniture d'eau.

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Madame ADT-GUILBERT, Monsieur PRADO et Monsieur FOURNIER ont établi et présenté au Conseil Municipal le Plan Communal de Sauvegarde pour la commune de Boissettes de façon à pouvoir réagir en cas de problème de type inondation, glissement de terrain, transports fluviaux et conditions climatiques. Une information sera transmise par la commune et un courrier sera adressé aux habitants pour leur expliquer la marche à suivre, recenser les personnes isolées et celles susceptibles de fournir une aide de par leurs compétences.

## **BILAN GENS DU VOYAGE ET PROJET**

Le Conseil Municipal a fait le maximum avec le Maire pour gérer au mieux les problèmes posés par les gens du voyage. Une protection du Parcours de Santé encore plus importante a été mise en place dès leur départ. Néanmoins, 2 projets d'aménagement du site ont été évoqués. Le premier consisterait à moduler l'espace plan par des plantations et des végétaux, le second consisterait à construire un équipement sportif avec l'aide la CAMVS.

## **TARIF DE LA CANTINE**

Le Conseil Municipal avait envisagé d'étudier la mise en place de tarifs extérieurs comme le pratiquent les communes avoisinantes. Vu le faible nombre d' « extérieurs », Le Conseil Municipal estime que ce point est sans objet.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Thierry SEGURA fait un point sur les finances de la Commune qui à ce jour sont conformes aux prévisions budgétaires.

Le Conseil Municipal a accepté le principe de la création d'un espace fleuri à l'entrée du village rue Brouard sur le muret.

Le cimetière sera désormais ouvert tous les premiers et derniers Samedi du mois de 9 heures à 18 heures. Monsieur Philippe BARRAULT verra avec Monsieur Alain HEBERT pour les modalités pratiques de ces ouvertures et fermetures. La plaque du cimetière sera remise en place.

Des travaux rue de la Varenne seront entrepris pour remettre en état du point de vue esthétique les fossés et la raquette.

Monsieur ALLOUCHE a accepté de réaliser l'étude d'intégration parcellaire du chemin des Noireaux. Cette intégration permettrait d'envisager la création de voirie et d'éclairage public à inclure dans le contrat triennal de voirie en complément de la rue des Sables.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un projet de candidature déposé par la CAMVS concernant l'implantation d'un futur grand stade de rugby sur le territoire de l'agglomération Melun Val de Seine. Les démarches sont en cours vis à vis de la Fédération Française de rugby. Les résultats de cette candidature seront précisés avant la fin de l'année.

Une réunion s'est tenue en Mairie avec des représentants d'une société de conseil de l'agglomération pour les problèmes de franchissement de Seine. Les représentants de BOISSETTES présents à cet entretien ont confirmé l'opposition formelle de BOISSETTES concernant ce projet, car il manque aujourd'hui un certain nombre d'informations concernant les problèmes de nuisances, d'esthétique, de coûts financiers.

Mademoiselle Godano prenant ces congés du 1<sup>er</sup> au 15 juillet, les horaires de Mairie pendant cette période seront modifiés et affichés à la porte de la Mairie en début de semaine.

**Prochain conseil municipal le vendredi 16 septembre 2011 à 20 heures**

**Le maire,**

**Les Adjoints,**

**Les Conseillers,**